



Envoyé en préfecture le 15/09/2026

Reçu en préfecture le 15/09/2026

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 095-219500113-20260909-2026\_41-DE

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL 2026-41

### Demande de subvention dans le cadre du dispositif « Prime Rafraîchissement »

L'an deux mille vingt-six, le 9 septembre 2026 à 18h30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en la Salle Communale en séance ordinaire sous la présidence de Madame Martine SOREL,

•**Personnes présentes :** Madame Martine SOREL, Maire, Monsieur Jean-Joël GIL, Madame Annie DUPAS, Monsieur Mario LESAGE, Adjoints, Monsieur Martial SUZE, Madame Véronique NOBLE et Monsieur Maxime RIGOULAY, Conseillers

•**Personnes excusées :** Madame Marie-Thérèse HERBINIER (pouvoir à Madame Martine SOREL)

•**Absents excusés :** Monsieur Guy FOURNIER, Madame Sylvie LEFRANÇOIS, Madame Séverine CHAMPETIER

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code des Collectivités Territoriales (CGCT), il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal décide de désigner Madame Annie DUPAS en tant que secrétaire de séance.

### Délibération 2026-41 : Demande de subvention dans le cadre du dispositif « Prime Rafraîchissement »

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

**Considérant** que la commune d'Ambleville souhaite bénéficier du dispositif « **Prime Rafraîchissement** » proposé par « **Je passe à l'électrique** », afin de contribuer au financement des équipements et travaux éligibles au dispositif ;

**Considérant** qu'il convient d'autoriser Madame le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'obtention de cette subvention ;

Après en avoir délibéré,

#### DÉCIDE :

##### Article 1er

D'approuver la demande de subvention de la commune d'Ambleville dans le cadre du dispositif « **Prime Rafraîchissement** » porté par « **Je passe à l'électrique** ».

##### Article 2

D'autoriser Madame le Maire, **Martine SOREL**, à solliciter cette subvention et à effectuer toutes les démarches nécessaires à son obtention.

##### Article 3

D'autoriser Madame le Maire à signer tout document relatif à cette demande de subvention et, le cas échéant, à l'attribution et au versement de la subvention.

##### Article 4

La présente délibération sera transmise au contrôle de légalité et exécutée conformément aux dispositions en vigueur.

Après en avoir délibéré,

Par 8 voix pour, 0 voix contre, 0 Abstention

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le 09/09/2026,

Le Maire,

Martine SOREL



La secrétaire de séance

Annie DUPAS